

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.
N° d'article 33240002

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch
responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

Informations complémentaires

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Composants dangereux ***

Nitrite de sodium

No. CAS	7632-00-0		
No. EINECS	231-555-9		
Concentration	< 1	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
Ox. Sol. 3	H272		
Acute Tox. 3	H301		
Eye Irrit. 2	H319		
Aquatic Acute 1	H400		

Autres ingrédients ***

Sodium chloride

No. CAS	7647-14-5	
No. EINECS	231-598-3	

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

Concentration >= 90 %
 Le renvoi: [4]

Disodium phosphate heptahydrate

No. CAS 7782-85-6
 No. EINECS 231-448-7
 Numéro 01-2119489797-11
 d'enregistrement
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Carbonate de magnésium

No. CAS 546-93-0
 No. EINECS 208-915-9
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Sodiumdihydrogenphosphate, dihydrate

No. CAS 13472-35-0
 No. EINECS 231-449-2
 Numéro 01-2119489796-13-XXXX
 d'enregistrement
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Fluor

No. CAS 7782-41-4
 No. EINECS 231-954-8
 Concentration < 1 %
 [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Ox. Gas 1 H270
 Press. Gas
 Acute Tox. 2 H330
 Skin Corr. 1A H314

Iode

No. CAS 7553-56-2
 No. EINECS 231-442-4
 Numéro 01-2119485285-30-XXXX
 d'enregistrement
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H312
 Acute Tox. 4 H332
 Aquatic Acute 1 H400

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ce peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Other solid hazardous substances without hazardous classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

Carbonate de magnésium

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	3 mg/m ³
Etablie le: 2017; Remarque: s. 1.8.2	

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque anti-poussières

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié néoprène

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10'000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	rat		
DL50	3550	mg/kg	

Sodiumdihydrogenphosphate, dihydrate

Espèces	rat		
DL50	7100	mg/kg	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	lapin		
DL50	> 10000	mg/kg	

Sodiumdihydrogenphosphate, dihydrate

Espèces	lapin		
DL50	> 7940	mg/kg	

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	rat		
CL 50	> 42000	mg/m ³	
Durée d'exposition	1 h		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque non déterminé

sensibilisation

Remarque non déterminé

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	5840		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	Daphnia		
NOEC	1500		mg/l
Durée d'exposition	7	d	

Sodium chloride

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	1661		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Nom commercial: Tampon 1/C0228400/Merck Serono S.A.

Numéro de la matière: 332400

Version: 3 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 07.08.19

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Ox. Sol. 3	Matière solide comburante, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.